



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

CHALLENGE FÉDÉRAL 2022 JEUNES & ADULTES

MODALITÉS & RÉGLEMENT

Contact
fedetahititriathlon@gmail.com
40 53 38 48

Siège de la FTTri
Rue copenrath, stade Fautaua
98 716 Pirae BP 5464



Objet : Règlement du challenge « jeunes » 2022 de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

Généralités :

- Le challenge est organisé par la Fédération Tahitienne de Triathlon
- Il ne récompense pas que la performance pure mais l'assiduité aux épreuves et la performance.
- Il a pour objectif de faire connaître, de faciliter et développer la pratique du triathlon et des disciplines enchainées.

Les modalités du challenge « jeunes » :

- Le challenge « jeunes » 2022 est composé de toutes les épreuves individuelles de Triathlon, Duathlon, Cross Triathlon, Cross Duathlon, Aquathlon, format 6/8ans, 9/11ans, distance XS, S ou M (junior) inscrites au calendrier du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 de la Fédération Tahitienne de Triathlon.
- Seuls les triathlètes licenciés, des catégories Mini-Poussin à Junior, de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le jour de la course peuvent participer au challenge jeunes, se voir attribuer les points, et prétendre figurer au classement final.
- Les licenciés seront classés pour le club où ils sont licenciés lors de la saison en cours
- Le classement se fera en tenant compte des résultats obtenus sur l'ensemble des épreuves.

Attribution des points :

- L'attribution des points se fait en fonction du classement par catégorie et par sexe sur 1 épreuve maximum par jour (si plus, l'épreuve ayant remportée le plus de points sera comptabilisées).

Tableau de répartition des points pour les jeunes :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	300	250	220	200	190	180	170	160	150	145
Place	11	12	13	14	15	16	17	18	...	142 et +
Points	140	135	130	129	128	127	126	125	...	1

- Au-delà de la 142ème place, 1 point est attribué à chacun des participants.
- Les abandons et les absents ne marquent pas de point.
- Les points obtenus sont pondérés par un coefficient dépendant de la distance de l'épreuve :
x 0,5 pour un format 6/8 ans, 9/11 ans et XS ; x 0,75 pour un S ; x 1 pour un M.
- Les jeunes en catégorie « benjamin » qui participent exceptionnellement à l'épreuve 9/11 ans auront un total de 20 points tout classement confondus.
- Pour les championnats de Triathlon, d'Aquathlon et pour la coupe de Polynésie française le coefficient pour toutes ces épreuves sera de x2.



Classements :

- Un classement individuel par catégorie et par sexe est réalisé à l'issue de chacune des épreuves (catégories : 6/8 ans - 9/11 ans - Benjamin - Minime - Cadet - Junior).
- Un classement des écoles de triathlon labellisées sera établi sur la base de la somme des points obtenus par les licenciés jeunes d'un club.
- Un classement des clubs affiliés sera établi sur la base de la somme des points obtenus par les licenciés jeunes et adultes d'un club.
- Ces classements seront disponibles sur le site de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

Récompenses :

La remise des récompenses sera effectuée lors du 1er trimestre de l'année n+1 du challenge.



Objet : Règlement du challenge « adultes » 2022 de la Fédération Tahitienne de Triathlon

Généralités :

- Le challenge est organisé par la Fédération Tahitienne de Triathlon
- Il ne récompense pas que la performance pure mais l'assiduité aux épreuves et la performance.
- Il a pour objectif de faire connaître, de faciliter et développer la pratique du triathlon et des disciplines enchainées.

Les modalités du challenge « adultes » :

- Le challenge « adultes » 2022 est composé de toutes les épreuves individuelles de Triathlon, Duathlon, Cross Triathlon, Cross Duathlon, Aquathlon distances XS, S, M, L, XL, XXL inscrites au calendrier du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 de la Fédération Tahitienne de Triathlon.
- Seuls les triathlètes licenciés, des catégories Sénior et Vétéran, de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le jour de la course, peuvent participer au challenge adultes, se voir attribuer les points, et prétendre figurer au classement final.
- Les licenciés seront classés pour le club où ils sont licenciés lors de la saison en cours
- Le classement se fera en tenant compte des résultats obtenus sur l'ensemble des épreuves.

Attribution des points :

- L'attribution des points se fait en fonction du classement par catégorie et par sexe sur 1 épreuve maximum par jour (si plus, l'épreuve ayant remportée le plus de points sera comptabilisées).

Tableau de répartition des points pour les adultes :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	300	250	220	200	190	180	170	160	150	145
Place	11	12	13	14	15	16	17	18	...	142 et +
Points	140	135	130	129	128	127	126	125	...	1

- Au-delà de la 142ème place, 1 point est attribué à chacun des participants.
- Les abandons et les absents ne marquent pas de point.
- Les points obtenus sont pondérés par un coefficient dépendant de la distance de l'épreuve :
x 0,5 pour un XS ; x 0,75 pour un S ; x 1 pour un M ; x 1,5 pour un L ; x 2 pour un XL ; x 2,5 pour un XXL.
- Pour les épreuves de moins de 20 participants, les points obtenus seront pondérés par un coefficient de : x 0,5
- Pour les championnats de Triathlon, d'Aquathlon et pour la coupe de Polynésie française le coefficient pour toutes ces épreuves sera de x2.



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

Classements :

- Un classement individuel par catégorie et par sexe est réalisé à l'issue de chacune des épreuves.
- Un classement des clubs affiliés sera établi sur la base de la somme des points obtenus par les licenciés jeunes et adultes d'un club.
- Ces classements seront disponibles sur le site de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

Récompenses :

La remise des récompenses sera effectuée lors du 1er trimestre de l'année n+1 du challenge.